



Extrait du Education et Devenir

<http://educationetdevenir.fr/spip.php?article890>

La cour des comptes prend position sur l'orientation

- Actualités et Contributions - L'actualité vue par E&D -

Date de mise en ligne : jeudi 13 décembre 2012

Copyright © Education et Devenir - Tous droits réservés

Le fait du jour

[La Cour des comptes veut repousser l'orientation des élèves après la seconde](#)

[<http://www.cafepedagogique.net/SiteCollectionImages/1312121.jpg>] La Cour des comptes est-elle en train de proposer une vraie refondation de l'Ecole ? Loin des timidités de la loi d'orientation, la Cour exige du système éducatif une vraie démocratisation et de l'Etat qu'il prenne au sérieux ses propres engagements. "Il n'y a pas de collège unique", affirme le rapport de la Cour des comptes sur "l'orientation en fin de collège et la diversité des destins scolaires selon les académies". Ce titre souligne les inégalités de destin entre les élèves français. Il marque aussi le souci de la Cour d'affirmer des objectifs au système éducatif et de le soumettre à ces objectifs en repoussant "à la fin de la scolarité obligatoire" l'orientation qui a lieu actuellement en fin de troisième quand les élèves ont 15 ans. La spécialisation des filières se ferait seulement en première et terminale. Les bacheliers auraient des facilités pour passer un autre bac.

l'article :

<http://www.cafepedagogique.net/lexp...>

Lire aussi [l'analyse de Maryline Baumard, du journal Le Monde](#)